

## Permettre aux femmes d'occuper pleinement leur place

Association entre les conjoints, entre parents et enfants, entre enfants et conjoints, et quelquefois entre des personnes sans lien de parenté, la ferme de groupe constitue une des voies intéressantes pour s'établir en agriculture.

Selon un document de la Fédération des agricultrices du Québec (FAQ), environ 37 % des entreprises agricoles québécoises sont considérées comme des fermes de groupe. «Avec les fermes qui sont devenues plus grandes, le regroupement permet de répartir le coût ainsi que les tâches», remarque Carmen Ducharme, présidente de la FAQ.

Les premières fermes de groupe ont vu le jour dans les années 1970. Dans les années 1980, en particulier après 1986, année où les agricultrices ont acquis le droit à la propriété, la ferme de groupe est devenue une forme d'organisation privilégiée pour permettre à la femme de s'associer à son conjoint comme propriétaire de l'établissement agricole.

**« La bonne communication et le respect des partenaires constituent les deux principaux facteurs de succès de la ferme de groupe »**

Carmen Ducharme

Lorsque la conjointe d'un producteur s'intègre à la propriété de la ferme, elle peut bénéficier du soutien financier de la Financière agricole, ce qui permet souvent d'améliorer le bilan financier de l'entreprise. Toutefois, il ne faut pas considérer la ferme de groupe uniquement du point de vue financier. Outre la solidité financière, Carmen Ducharme croit que la bonne communication et le respect des



Dominic gauthier/FCV

Carmen Ducharme, présidente de la Fédération des agricultrices du Québec

partenaires constituent les deux principaux facteurs de succès de la ferme de groupe. «Il est important que l'entreprise utilise bien les compétences de chacun.» Elle considère aussi qu'il est essentiel de bien préciser le contexte légal de l'entreprise. «Chaque membre doit être sûr d'avoir sa part de l'entreprise et des bénéfices», précise-t-elle. Il faut bien définir les droits de chacun dans les ententes.»

La ferme de groupe n'a pas seulement permis aux femmes d'accéder à la propriété agricole. «Elle constitue une façon de gérer qui est très différente du modèle que nous avions auparavant, soit celui où une personne, généralement l'homme comme chef de famille, prenait toutes les décisions en concédant peu de droit à la discussion», explique Carme Ducharme. Avec la ferme de groupe, la gestion se fait collectivement. Chaque membre participe à la prise de décision. Il faut faire ses devoirs et bien s'entendre sur les orientations de la ferme. Le silence n'a pas sa place. «Avec la ferme de groupe, ajoute Carmen Ducharme, il est plus facile de prendre le bateau de l'agriculture, mais il faut ramer ensemble si l'on veut que tout fonctionne bien.»

**Les femmes sont capables de participer à la gestion et à la propriété des entreprises agricoles. Je crois que de plus en plus de gens comprennent le message.**

### PLACE AUX FEMMES

«Depuis 1986, précise la présidente de la FAQ, les femmes ont obtenu le droit de participer à l'entreprise familiale, de dire leur mot dans la gestion. Mais nous devons toujours être à l'affût et répéter constamment notre message. Les femmes sont capables de participer à la gestion et à la propriété des entreprises agricoles. Je crois que de plus en plus de gens comprennent le message.» La FAQ anime plusieurs activités d'information et de sensibilisation sur le rôle que les femmes peuvent jouer en agriculture. Elle orchestre, entre autres, la campagne «La relève, c'est aussi votre fille».

Il y a beaucoup de travail physique en agriculture et c'est ce qui inquiète parfois les parents par rapport à la capacité de leurs filles à prendre la relève. Par contre, celles-ci ont souvent une formation plus poussée que les garçons. Elles sont plus nombreuses à détenir des diplômes d'études collégiales et universitaires. «Parfois aussi, ajoute M<sup>me</sup> Ducharme, les parents trouvent dommage que la fille instruite quitte un bon emploi pour travailler dans une ferme.»

Même si le Québec agricole a parcouru beaucoup de chemin au cours des dernières années, il reste des batailles à livrer pour les agricultrices. «Nous entendons faire des représentations importantes afin que les agricultrices aient droit à un congé de maternité payé. Actuellement, elles ne reçoivent rien, ce qui les force à retourner rapidement au travail.»